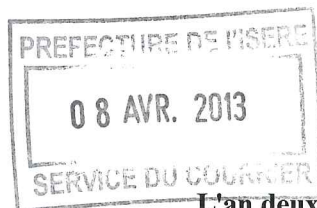


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET



RECU 12 AVR. 2013
SEANCE DU 29 MARS 2013

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....14
Nombre de présents.....8
Nombre de votants.....9

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

L'an deux mil treize et le vingt neuf mars à dix huit heures,
le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.

Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Alain BLETON, Mesdames Caroline KEBAILI, Chrystel LE QUANG, Gisèle AMBROSIANO, Christine GANDOLFE, Danielle GRIVEL-DELILLAZ

Absents : Madame LEISERING Marie, Messieurs BOURSON Stéphane, DEVILLERS François, GADAUD Stephan, PELLEGRINELLI Vincent

Date de convocation du conseil municipal :

25/03/2013

Pouvoir : Monsieur Patrick BIDAUD donne pouvoir à Monsieur Alain BLETON

COMMISSION SYNDICALE GAVET CLAVAUX : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur Le Premier Adjoint présente le compte administratif de l'exercice 2012 du budget de la section syndicale Gavet Clavaux, qui peut se présenter ainsi :

SECTION INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de 2011	0 €
Résultat de l'exercice 2012	17 959.71 €
Résultat définitif au 31 décembre 2012	17 959.71 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de 2011	46 976.43 €
Part affectée à l'investissement en 2011 = c/1068 de 2012	26 663 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté	20 313.43 €
Résultat de l'exercice 2012	1 525.26 €
Résultat définitif au 31 décembre 2012	21 838.79 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

DECIDE d'affecter les résultats excédentaires

- en report à nouveau en section d'investissement en R 001 de 17 959.71 €
- en report à nouveau en section de fonctionnement en R 002 de 21 838.79 €

AUTORISE Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Premier Adjoint,
G. BOUDINET

